l'Humanité rouge

Prolétaires de tous les pays,
nations et peuples opprimés, unissez-vous !

QUOTIDIEN DES COMMUNISTES MARXISTES-LÉNINISTES DE FRANCE

Supplément
au numéro 486
samédi 8
dimanche 9
mai 1976
1 F

B.P. 61
75861 Paris Cedex 18
CCP 30 226 72
La Source

Commission paritaire
No 47 291

CONTRE LA REPRESSION
TOUS UNIS
NOUS VAINCRONS !

Romain Le Gal est un jeune militant ouvrier. Il se réclame du marxisme-léninisme et de la pensée-mao-tsétoung. Il milite à la CFDT. Il est un enfant de Bretagne, né dans une famille de petits paysans. Il appartient à la grande armée de ceux et de celles qui n'ont rien à perdre dans la lutte sinon les chaînes de l'esclavage moderne, qui ont tout à gagner à faire triompher la révolution prolétarienne, pour construire une société nouvelle de justice, de bien-être, de paix, garantie par la dictature du prolétariat.

Avec Jean et Geneviève David, Hervé Jégouzo et Jacques Leforestier, Romain Le Gal est inculpé de reconstitution de ligue dissoute, en l'occurence le Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCMLF). Il est aussi inculpé de démoralisation de l'armée.

Ces poursuites, totalement arbitraires, prouvent combien la bourgeoisie au pouvoir tremble devant l'essor du mouvement révolutionnaire des masses. Elles comblent d'aise au surplus les dirigeants révisionnistes du faux Parti communiste français, qui ont été à l'origine de l'interdiction du PCMLF le 12 juin 1968. Elles sont à rapprocher des poursuites contre d'autres inculpés qui se sont opposés à la politique actuelle du pouvoir capitaliste, tels le docteur Edmond Siméoni, le petit viticulteur Albert Tisseyre, leurs compagnons de lutte et tant d'autres sous des motifs divers.

La bourgeoisie ne peut plus gouverner sans recourir à la répression. Elle ne parvient plus à imposer l'autorité de sa politique même à coups de bâtons et à l'aide d'emprisonnements. C'est dire qu'elle est sur la défensive.

Sûrs de la juste cause qu'ils défendent, nos camarades marxistes-léninistes se dresseront devant leurs juges en accusateurs de la société pourrie et dégénérée actuelle. Ensemble ils feront entendre la grande voix des marxistes-léninistes, révolutionnaires prolétariens, qui ne redoutent nullement la répression mais sont au contraire à l'offensive contre les méfaits d'un pouvoir condamné par l'Histoire.

Mais avant même que nos camarades ne puissent utiliser la tribune de ce tribunal bourgeois d'exception pour la retourner contre leurs accusateurs, nous devons soutenir le plus activement possible leur juste combat. Pour cela :

1/ Nous exigeons la mise en liberté immédiate de Romain Le Gal, dont l'emprisonnement ne se justifie en rien pour l'instruction du dossier, d'ailleurs nullement motivé.

Messieurs les juges, si vous voulez le savoir : *«Nous sommes tous Romain Le Gal ! Nous approuvons tous le juste combat mené par le Parti communiste marxiste-léniniste de France, dans les usines, dans les villages, dans les quartiers ! Vous ne pourrez pas nous arrêter tous, nous sommes des milliers et des milliers. Et pour chacun d'entre nous que vous incarcérez, soyez sûr que dix nouveaux militants se lèvent. Votre répression n'aboutit qu'à renforcer nos rangs, à durcir les meilleurs de nos militants, à les préparer aux luttes plus dures de demain.»*

2/ Nous exigeons la cessation de toutes les poursuites contre Romain Le Gal et ses camarades de Lorient.

Vous soulevez des pierres, Messieurs de la bourgeoisie, qui vous retomberont sur les pieds. Voyez donc un peu la largeur de la protestation de masse, qui a débuté à Lorient, à Plouhinec, dans toute la Bretagne et se poursuit maintenant dans toute la France !

3/ Nous dénonçons l'hypocrisie de l'interdiction du PCMLF.

Mais ce parti fait savoir qu'il ne sollicite aucun retour à la légalité bourgeoise, il récuse la tactique opportuniste petite-bourgeoise des organisations trotskystes qui changent leurs cibles pour pouvoir réapparaître publiquement, passant ainsi un compromis pour le moins tacite avec la bourgeoisie. Un Parti marxiste-léniniste authentique peut et doit se développer dans les pires conditions de la répression bourgeoise, et donc notamment dans la clandestinité. Le PCMLF a déjà fait savoir qu'il sortira de cette situation de sa propre décision, et non de celle de l'ennemi, quand il en jugera le moment opportun.

Il suit en cela les enseignements tactiques de Lénine, dont le Parti bolchévik ne revint à une activité *«légale»* qu'en avril 1917 pour devoir se replier de nouveau dans la clandestinité peu après, et jusqu'à la glorieuse victoire de la Révolution d'Octobre.

4/ Nous luttons pour la dissolution de la cour de sûreté de l'État, qui ne fut instituée que pour juger les fascistes de l'OAS, et que son utilisation contre des militants politiques opposés à la politique du pouvoir actuel conduit à une imposture historique.

La journée du 8 mai 1976, grande Journée d'action contre la répression, n'est pas une journée qui restera sans lendemain. Tout au contraire, elle constitue un nouveau point de départ, un tremplin pour développer de manière offensive la lutte

(Suite page 3)

LIBEREZ LE GAL, Tisseyre, Siméoni et tous les emprisonnés politiques

Le camarade Romain Le Gal

DERNIERE MINUTE : Un communiqué de l'UIB-CFDT d'Agen et du Mouvement «Volem Viure al païs» nous apprend que mercredi 5 mai à Agen Jacques Villiers, agriculteur, a été condamné à 8 mois de prison ferme pour «outrages à magistrat».

Le communiqué exige la libération immédiate de Siméoni, Tisseyre, Le Gal et Villiers.

INTERVENTION DU COMITE DE SOUTIEN DE LORIENT AU RASSEMBLEMENT CFDT DU 1er MAI A ROSTRENEN

Pour le 1er Mai, l'Union locale CFDT de Rostrenen avait demandé la participation, au cours du «Fest-Deiz» (fête bretonne) qu'elle organisait à St-Nicolas du Pélem en soutien aux grévistes de la «Chaillotine» de Corlay, du «comité de soutien de Lorient aux inculpés marxistes-léninistes».

Après l'intervention des grévistes de la Chaillotine dénonçant les conditions de travail, les salaires de misère et la répression que les travailleurs subissent : licenciements ; intervention des flics contre les piquets de grève ; pressions sur les travailleurs grévistes..., un membre du comité de soutien a rappelé les faits, dénoncé le rôle de la juridiction spéciale (cour de sûreté de l'État) instituée en 63 pour lutter conte l'OAS ! et qui réprime maintenant les travailleurs qui osent lutter contre le régime en place.

Il a appelé à participer nombreux au rassemblement régional qui se tiendra le samedi 15 mai à Lorient à l'appel des comités de soutien de Bretagne pour exiger la libération de Romain Le Gal, la levée des inculpations la dissolution de la cour de sûreté de l'État. La salle (400 à 500 personnes) a alors lancé le mot d'ordre «Libérez Romain Le Gal».

Intervention faite par un membre du comité de soutien de Lorient

Les organisateurs de votre manifestation avaient demandé aux inculpés de Lorient de venir vous expliquer ce qui s'est passé. Aucun d'entre eux ne pouvait venir ici cet après-midi. Ils m'ont chargé de vous transmettre leur salut fraternel et de vous expliquer comment une fois de plus le pouvoir a réprimé les travailleurs combatifs de notre pays.

Mardi 6 avril : Des policiers contrôlent Romain Le Gal, ouvrier municipal et 2 de ses camarades. Ils fouillent leur véhicule sans résultat. Sans aucune preuve, ils établissent une procédure de flagrant délit et affirment qu'ils sont les auteurs d'un collage d'affiches de l'Humanité-Rouge et d'inscriptions à la peinture du Parti communiste marxiste-léniniste de France, interdit en 68.

Jeudi 8 avril : 6 heures. Une perquisition a lieu au domicile de chacun d'entre eux, sans commission rogatoire. La police met en scène toute une opération destinée à effrayer l'opinion publique : descente de police dans un quartier, perquisitions, arrestations menottes aux mains, garde à vue prolongée.

Lundi 6 heures : Romain Le Gal, Jean David et Jacques Le Forestier sont dirigés sur Paris et inculpés par Gallut, juge d'instruction à la cour de sûreté de l'État de
— reconstitution du PCMLF
— dégradation d'édifices publics
— d'atteinte au moral des armées.

Aujourd'hui Romain Le Gal reste en détention préventive à Fresnes. Jean David et Jacques Le Forestier restent inculpés mais sont en liberté assortie de contrôle judiciaires : interdiction de quitter le Morbihan et obligation de se présenter 3 fois par semaine au commissariat.

Une 4e inculpation, pour les mêmes raisons, a été retenue le 22/4/76 contre un quatrième lorientais : Hervé Jégouzo. Ces mesures sont le début de la mise en place des mesures de Poniatowski qui sous prétexte de lutter contre le banditisme veut encore limiter les libertés essentielles par :
— la fouille des véhicules
— l'augmentation des perquisitions à domicile
— les arrestations préventives avant même qu'un acte éventuel du «délit» soit commis.
— la multiplication des interpellations, des vérifications d'identité, des gardes à vue.
— la mise en fiche de plus en plus systématique de la population...

Camarades, le pouvoir a peur de la montée des luttes populaires en attaquant Romain, Jean, Hervé, Jacques, Geneviève, c'est toute la classe ouvrière, tout le peuple que le pouvoir veut atteindre.

Si nous nous laissons faire aujourd'hui, il n'y a pas de raison qu'il s'arrête en chemin.

Déjà il prépare des lois d'exception du style «loi anticasseurs» qui visent à nous museler. Ne nous laissons pas faire passivement. Réagissons massivement, unitairement.

Camarades, il faut arracher Romain des geôles de ceux qui n'ont qu'une façon de répondre aux aspirations des travailleurs : la répression.

Il faut exiger la levée de toutes les inculpations et la suppression de la cour de sûreté de l'État.

PLATE-FORME DE COORDINATION DES COMITÉS DE VANNES, PLOERMEL, REDON, RENNES, ST-BRIEUC, LANNION MORLAIX, PLOUHINEC ET LORIENT

Elle exige :

1/ La libération immédiate de Romain Le Gal et des prisonniers politiques

2/ La levée de toutes les inculpations

3/ La dissolution de la cour de sûreté de l'État.

Elle dénonce :

4/ La répression visant les marxistes-léninistes et autres militants politiques, le FRAP, les immigrés, les viticulteurs, les syndicalistes, les Corses, les Bretons, les Basques, les appelés, les objecteurs de conscience, les insoumis, les ouvriers et syndicaliste inculpés...

5/ Les mesures nouvelles visant à limiter les libertés.

Motion adoptée au rassemblement du 30 avril à Marseille

Cher camarade Romain,

Les participants au Rassemblement ouvrier et paysan de Marseille, organisé à l'initiative de l'Humanité-Rouge t'adressent leur salut fraternel et l'expression de leur soutien le plus complet.

Ouvriers français et immigrés, ouvriers agricoles, petits paysans, étudiants, lycéens, hommes et femmes, sont avec toi, sont aux côtés de toi et pas un instant nous oublions toi et les autres emprisonnés politiques.

Si aujourd'hui tu es frappé, ainsi que d'autres camarades, c'est parce que la bourgeoisie a peur, peur des masses révolutionnaires, peur des marxistes-léninistes qui luttent avec elles, peur de la révolution. En 1968 la bourgeoisie affolée a, à la demande expresse des dirigeants du PCF, cru pouvoir interdire le PCMLF, mais le PCMLF continue. Aujourd'hui, devant une nouvelle et puissante montée des luttes, elle n'y pourra rien. Dans votre prison vous continuez le combat, dehors, les travailleurs continuent le combat, d'autres vous ont déjà remplacés au poste de combat où alle vous a arrachés. Partout s'organise et s'organisera la riposte, partout se feront entendre nos mots d'ordre : «Libérez Le Gal et les autres emprisonnés politiques», «A bas l'interdiction du PCMLF».

Loin de nous affaiblir la répression nous renforce, loin de clairsemer nos rangs, elle les resserre et les rend plus solides. L'ennemi nous attaque et nous frappe, cela signifie que nous lui avons fait mal, frappons encore plus fort.

Comme te l'ont déjà dit tes camarades de la CFDT de Lorient dans une lettre «ici aussi nous nous appelons tous Romain Le Gal».

Tiens bon, camarade, nous sommes avec toi.

Les participants au rassemblement ouvrier et paysan de Marseille.

APPEL AUX PERSONNALITES PROGRESSISTES

Voici le texte proposé à la signature et destiné à être publié largement dans la presse.

Depuis plusieurs mois l'État multiplie les emprisonnements de militants syndicalistes ou politiques : c'est le cas du Corse E. Siméoni, du viticulteur Albert Tisseyre, des soldats en décembre dernier, et aujourd'hui de militants marxistes-léninistes de Lorient dont Romain Le Gal. Il accentue les mesures de répression contre les militants ouvriers syndicalistes et contre les étudiants, il expulse les travailleurs immigrés pakistanais et des Sonacotra, il interdit le FRAP...

Ces emprisonnements, ces mesures répressives, ces expulsions sont une attaque menée contre les luttes populaires qui bouillonnent aujourd'hui dans 200 usines occupées, dans le Midi viticole et en Corse, dans le monde étudiant et lycéen.

Par ces mesures de répression, c'est l'ensemble du mouvement populaire que le gouvernement veut casser.

Déjà un courant de lutte contre la répression se dessine, déjà des comités de soutien pour la libération de tel ou tel détenu politique se sont créés ici et là. Tout cela peut et doit converger dans un mouvement d'ensemble à l'offensive au cœur des luttes ouvrières et populaires.

— Pour la libération de tous les emprisonnés politiques et syndicaux
— Pour la levée de toutes les inculpations
— Pour la dissolution de la cour de sûreté de l'État
— Contre l'interdiction du FRAP et du PCMLF.

DES CAMARADES DE TRAVAIL, DES AMIS DE ROMAIN LE GAL TEMOIGNENT

L'arrestation et l'emprisonnement de notre camarade a provoqué des réactions d'indignation et de colère de la part de ceux qui, simples travailleurs, le cotoient tous les jours. A travers ces courts interviews, c'est la haine du peuple pour la bourgeoisie qui transparaît, c'est l'estime du peuple pour un militant communiste, un ami et un camarade dévoué à la cause des opprimés.

Des voisins de Romain parlent :

— Pourquoi le gardent-ils si longtemps ? C'est honteux quand même !

— Comment cela se fait-il qu'ils peuvent venir comme cela chez les gens sans mandat ni quoi que ce soit. D'ailleurs depuis quelques mois on sent que cela ne va pas bien, nous, les ménagères, les prix montent à une vitesse vertigineuse.

— Chirac est venu à Lorient mais il n'a donné satisfaction qu'aux capitalistes.

— S'il y a tant de répression aujourd'hui c'est que le pouvoir sent qu'il est faible, qu'il n'arrive plus à duper les travailleurs. Les plus grands bandits et truands, eux, ont pignon sur rue, et ne sont pas inquiétés.

— Romain c'est un gars bien, employé municipal comme moi, on l'a arrêté pour ses idées c'est clair et c'est dégueulasse.

Des ouvriers communaux appartenant à l'équipe de Romain parlent :

«On a été surpris d'apprendre que Romain avait été arrêté. Deux jours qu'il venait pas au boulot, alors j'ai dit au contremaître : "Romain est pas là, comment ça se fait ?" Le contremaître m'a répondu "Ça ne risque pas, il est en taule."

»On s'est demandé tout de suite pourquoi ? Comment cela se fait qu'ils arrêtent les gens comme ça ? Alors que Romain, c'est pas un bandit, il a pas volé, il a pas tué, un gars qui défend véritablement l'ouvrier et d'ailleurs c'est pour cela que certains ne l'aiment pas, mais ils sont pas nombreux.

»Pour nous, on souhaite qu'il revienne le plus vite possible parmi nous, au boulot.

»On a entendu parler de la manifestation du 15 mai, c'est sûr que ce jour-là, il faut du monde.»

Un militant CGT à la mairie de Lorient

«Au début, il y a des bruits qui ont circulé disant qu'il y avait des explosifs chez Romain. Mais tout cela c'est terminé. Aujourd'hui beaucoup de travailleurs se rendent compte que Romain est victime de la répression politique du pouvoir et le cas de Romain est lié à toutes les formes de répression vis-à-vis des travailleurs.»

Télégramme du Portugal

Nous avons reçu hier le télégramme suivant, émanant de l'UCRPML (Union communiste pour la reconstruction du Parti marxiste-léniniste du Portugal — journal «O Communista») :

«UCRPML exprime sa solidarité avec la lutte des marxistes-léninistes Romain Le Gal et autres camarades, condamne la répression du gouvernement français contre les ouvriers, les paysans, les immigrés et les étudiants au travers des marxistes-léninistes de France.»

L'UCRPML.

Violence révolutionnaire des masses contre la répression bourgeoise

Nous présentons un tableau de la répression organisée par la bourgeoisie. D'une part, il n'est pas limitatif, et d'autre part il couvre la seule période du début avril ; ce qui ne veut pas dire qu'elle ait diminué depuis. Cette courte période permet de donner un «échantillon» et montre que le peuple travailleur ne se laisse nullement intimider mais qu'au contraire la juste violence révolutionnaire prend un caractère de masse. La lutte de classes prend nécessairement, au moment où s'accentue la contradiction bourgeoisie-prolétariat, un caractère de plus en plus violent et touche tous les domaines.

— Le 30 mars : aux usines Peugeot à Beaulieu-Mandeure (Doubs), la direction maintient son projet de 47 licenciements pour fait de grève. La riposte est immédiate, les 3 directeurs sont séquestrés.

— Le 31 mars : en Bretagne, le conseil de l'ordre des médecins interdit provisoirement l'exercice de leur profession à quatre médecins bretons qui refusent de payer leur cotisation. 62 médecins demandent dans un manifeste la suppression de cet «ordre» fasciste.

— Le 1er avril : Albert Tisseyre, petit viticulteur, est interpellé par la police à son domicile, sous prétexte qu'il était identifié comme un des auteurs de la fusillade de Montredon. Plus de 150 flics, avec auto-mitrailleuses et autres «joujoux», encerclent sa maison. Quelques heures après son arrestation 8 000 personnes tiennent un meeting à Carcassonne et manifestent dans la ville.

— Le 2 avril : quatre syndicalistes CGT-CFDT des usines Poclain sont mis à pied — avec procédure de licenciement. Ils sont accusés d'avoir participé le 31 mars à la séquestration du directeur général. Le jour même, les ouvriers de l'usine de Verberie ripostent en occupant l'usine.

— Provocations terroristes contre les grévistes des foyers Sonacotra. Des coups de feu sont tirés contre le foyer Romain-Rolland à St-Denis. A Garges-les-Gonesses, un mouchard de la direction, après avoir assassiné un gréviste, vient menacer de mort les délégués des grévistes. Il est expulsé par les grévistes. La police «contrôle» l'identité des grévistes, menace d'expulsion plusieurs d'entre eux.

— 38 ouvriers d'International Harvester France (à Croix dans le Nord), puis 29 autres, passent en référé.

— Le 6 avril : les gardes mobiles interviennent contre les grévistes de la «Chaillotine» (Corlay — Centre-Bretagne). La lutte continue.

A Nantes, le tribunal de grande instance condamne un éducateur à 4 mois de prison avec sursis, sous le prétexte bidon «d'excitation de mineurs à la débauche» ! Le soir, un meeting rassemble plus de 200 personnes. Les éducateurs refusent le rôle de flic que veut leur faire jouer la bourgeoisie.

— Le 7 avril : le conseil des ministres adopte plusieurs projets de loi à caractère fascisant.

Intervention des flics contre les grévistes du foyer de Champigny. 2 délégués sont aussitôt expulsés de France.

Affrontements étudiants-CRS à Grenoble.

— Le 8 avril : à Paris, les flics interdisent par la force une manifestation étudiante. Des centaines de manifestants sont arrêtés. Une manif de riposte est organisée le 9 à la fac de Jussieu. Les révisionnistes de l'UNEF vont négocier avec les CRS, puis appellent à la dispersion ; ils sont expulsés de la manif et vont se réfugier chez les flics.

A Clermont-Ferrand, au cours d'affrontements violents avec les flics, 2 étudiants sont arrêtés. Comme à Paris, manif de riposte le lendemain. Des affrontements violents ont eu lieu également à Rennes.

A Bordeaux, des coups de feu ont été tirés contre des militants de la Jeunesse communiste marxiste-léniniste de France.

Dans l'Hérault, la police se livre à la répression contre 4 ouvriers agricoles immigrés.

— Le 10 avril : 3 militants de l'Humanité-Rouge sont arrêtés à Lorient, puis déférés devant la cour de sûreté de l'État le 12, pour reconstitution du PCMLF.

— Le 11 avril : des flics en civil entrent au foyer R. Rolland pour arrêter des responsables du Comité de coordination Sonacotra. Les résidents font échec à cette tentative.

— 10 ouvriers de la Sté Gle de Fonderie (à St-Jamme — Sarthe) sont traînés devant les tribunaux par leur patron.

— Le 13 avril : 2 ouvriers des Câbles de Lyon à Clichy (92), délégués du personnel, passent en «jugement» à Nanterre. Une manifestation est organisée à Clichy à laquelle se joignent les étudiants de Nanterre.

A Toulouse, au cours d'affrontements entre flics et étudiants, 23 manifestants sont interpellés (1 est placé sous mandat de dépôt et 2 sous contrôle judiciaire).

— Le 14 avril : à Paris, une quinzaine de parents, membres de l'Association des familles des victimes du CES Pailleron, s'étaient rassemblés devant l'expositon «Vivre à l'école» au Grand Palais, avec des panneaux montrant des photos de l'incendie du CES (où 16 enfants avaient trouvé la mort). Ils ont été violemment repoussés par la police.

— Le 15 avril : violents affrontements dans toute la France entre étudiants (et lycéens et enseignants) et les forces de répression.

85 Pakistanais sont expulsés de France et 160 autres sont arrêtés.

— Dans la nuit du 15 au 16, 8 travailleurs des foyers Sonacotra de Nanterre sont expulsés de France, et 8 autres dans différents foyers.

— Le 17 avril : à Toulouse-le-Mirail, les révisionnistes agressent le service d'ordre de la coordination étudiante.

Contre la répression TOUS UNIS, NOUS VAINCRONS !

Suite de l'édito.ial

contre la répression, en même temps que toutes les autres luttes, celles des ouvriers, celles des travailleurs immigrés, celles des petits paysans, celles des minorités exploitées et opprimées, celles des étudiants et lycéens.

Désormais, au cours de toutes les luttes engagées, une part de l'action sera réservée pour attaquer la répression de la bourgeoisie capitaliste et de ses complices du faux Parti communiste français. Car il convient de ne jamais dissocier des entreprises répressives le comportement des dirigeants révisionnistes qui va dans le même sens. Ils dénoncent à la police les militants qui gênent leurs activités, ils lancent leurs brutes des services d'ordre contre certaines manifestations, suppléant ainsi les CRS et gardes des différentes unités au service de la violence de la bourgeoisie, ils organisent une police parallèle privée et armée, ils annoncent dès maintenant à nos camarades dans certaines usines que s'ils arrivent au pouvoir ils les jetteront immédiatement en prison ou même les liquideront...

Que partout donc les comités de soutien se constituent et passent à l'action en ayant soin d'élargir au maximum le champ de leurs activités offensives contre la double répression de la bourgeoisie gouvernementale et de la bourgeoisie révisionniste.

Nous exigeons la libération de Romain Le Gal et la cessation des poursuites contre nos camarades, mais nous devons aussi agir dans le même sens pour la libération des autres emprisonnés politiques qu'ils soient autonomistes corses ou bretons, ou viticulteurs comme Albert Tisseyre, ou étudiants inculpés sous l'empire scélérat de la loi anticasseurs, ou travailleurs immigrés arbitrairement expulsés ou menacés d'expulsion, ou militants syndicalistes emprisonnés ou réprimés sous différents motifs dont l'atteinte au moral de l'armée, la séquestration de PDG ou l'occupation d'usines, etc...

Tous ensemble et en même temps, à l'offensive contre la répression capitaliste et la répression des dirigeants du faux Parti communiste français qui se croient déjà au pouvoir !

TOUS UNIS, NOUS VAINCRONS !

A l'école d'éducateurs de Marseille

Justice de classe contre le droit des travailleurs

La justice condamne-t-elle le patron pour ne pas appliquer la décision du tribunal administratif qui suspend le licenciement du délégué syndical CFDT ? Non. Les forces de police vont-elles intervenir pour faire respecter l'exercice du droit syndical et mettre un terme au délit d'entrave aux activités syndicales menées par l'empoyeur, le CREAI ? Non.

Le jeudi 6 mai, la justice de classe vient de condamner le délégué syndical et ordonner son expulsion par la police, pour atteinte à l'ordre public et avoir prétendu faire sa propre justice en s'imposant sur son lieu de travail. Lorsque le patron, le lundi 3 mai, avait envoyé d'importantes forces de police, sans mandat, pour vider le délégué syndical, la justice avait laissé faire. Seule la détermination des travailleurs et des éducateurs en formation avait fait échouer cette provocation patronale et policière (voir HR No 483). Aujourd'hui ce jugement d'expulsion contre un délégué syndical qui n'est pas licencié montre clairement que la bourgeoisie est décidee à s'opposer par tous les moyens à la lutte contre la répression. Dans cette lutte les dirigeants CGT, membres du PCF, se sont encore une fois démasqués au moment de l'intervention des flics lundi, ils n'ont même pas appelé à participer au débrayage. Les éducateurs en formation CGT participaient pourtant à celui-ci ! Le lendemain ayant du mal à justifier une telle attitude, les bonzes CGT acceptent de faire un communiqué commun CGT-CFDT pour protester contre cette intervention policière. Ils appellent même à débrayer si les flics devaient revenir. Sur cette positon juste, ils développent dans un tract CGT une analyse inspirée par le PCF disant que la seule perspective reste pour eux la nationalisation démocratique des instituts de formation et le Programme commun. Tract qui a fait sourire beaucoup de travailleurs. Un camarade disait même : «Les licenciés et les chômeurs devraient demander une allocation d'attente à la CGT en attente du Programme commun».

Les travailleurs sont conscients que le combat qu'ils mènent à l'école d'éducateurs contre la répression rejoint celui de tous les camarades, ouvriers dans les entreprises, étudiants dans les facs et les lycées, paysans, immigrés des Sonacotra. Ils n'en sont que plus déterminés. La justice bourgeoise a beau frapper, la lutte continue.

Envoyez motions de solidarité et soutien financier à

Section syndicale CFDT
École d'éducateurs
18 rue Sainte 13001 - Marseille.

POUR CORRESPONDRE PAR TÉLÉPHONE : 607 23 75

Quelques indications pour une bonne utilisation du répondeur automatique :

1) L'enregistrement dure au maximum 6 minutes pour chaque communication ;

2) Il ne faut pas s'arrêter de parler plus de 10 secondes ;

3) Il faut parler à voix suffisamment élevée et bien en face du microphone.

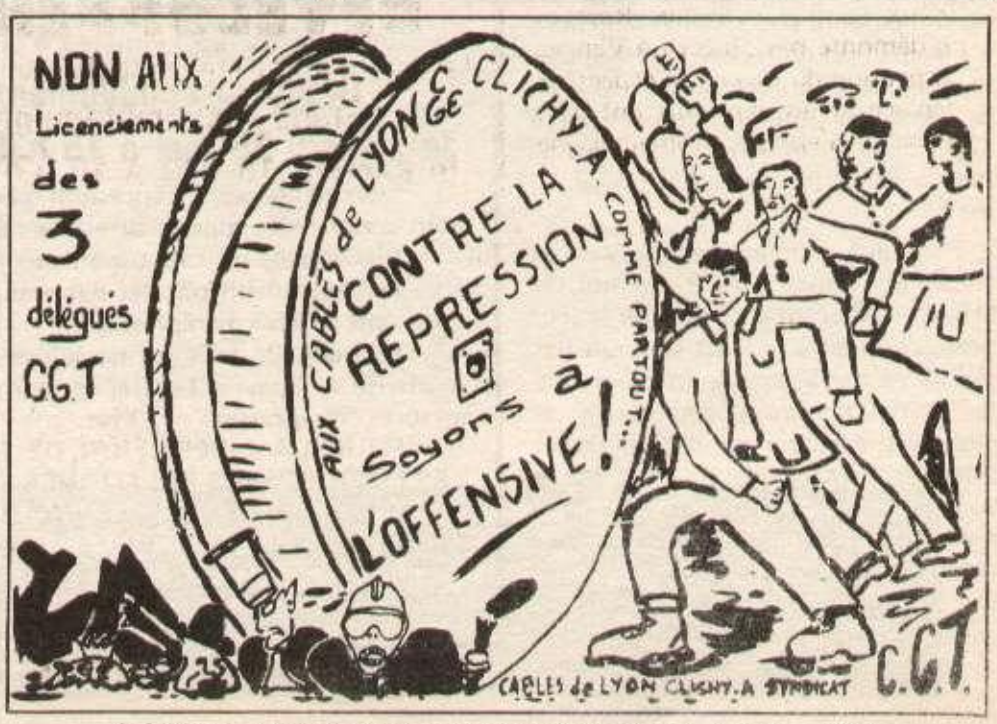

3 délégués CGT réprimés pour leur lutte «classe contre classe»

l'Humanité Rouge

ROMAIN LE GAL MILITANT COMMUNISTE MARXISTE-LENINISTE

A Lorient beaucoup de monde connaît Romain Le Gal ; Romain a 26 ans mais déjà une vie bien remplie de luttes au service du peuple. Quand on arrive à Lorient, parmi les amis du comité de soutien aux inculpés, c'est de Romain que l'on parle surtout, de son attitude offensive pendant la garde à vue, de sa facilité de se lier à ses camarades de travail, de son activité infatigable. Comme a dit un camarade : «*Il n'arrêtait jamais et faisait tout avec la même conscience*».

Romain n'est plus à Lorient depuis bientôt un mois, mais personne ne l'oublie, ni dans sa famille, ni parmi ses amis et camarades qui parlent de lui dans la conversation, évoquant une anecdote ou une initiative qu'il avait prise.

Rien d'étonnant à ce que la cour de sûreté le garde lui, c'est l'un des plus connus, des plus combatifs», disent certains camarades. C'est un sentiment largement partagé à Lorient.

UN ENFANT DU PEUPLE

Romain est né à Plouhinec ; c'est un bourg à une vingtaine de kilomètres de Lorient, où les adultes parlent le breton.

Ses parents sont fermiers sur une petite exploitation, où ils font de l'élevage et quelques cultures. Il y a six enfants dans la famille (l'un des frères de Romain est mort il y a 4 ans ; il avait 20 ans). La vie est très difficile pour les petits paysans du Morbihan, et dans la petite ferme isolée dans le bocage, comme dans bien des autres, on arrive tout juste à joindre les deux bouts. On travaille très dur et «*on survit*», dit la mère de Romain ; elle ne se plaint pas mais dit la vérité quotidienne pour sa famille et des centaines de milliers dans notre pays.

Romain est allé à l'école de Plouhinec ; puis il entre comme apprenti électricien à Plouhinec pendant trois années. Déjà il fait montre de sa combativité ; le patron a deux apprentis et trouve toujours prétexte pour les faire travailler tous les deux chaque samedi, plutôt qu'un samedi sur deux comme convenu. Romain ne se démonte pas ; il écrit à Vannes à l'inspection du travail ; l'inspecteur se déplace et les apprentis ont gain de cause ! A l'époque, Romain gagne 120 F par mois. Mais, dit sa mère, jamais il ne m'a demandé un centime !

Plus tard, Romain part à Vannes et devient militant à plein temps du MRJC — Mouvement rural de la jeunesse chrétienne — Il est toujours par monts et par vaux, discute, organise les jeunes des campagnes de la région. Il y a encore aujourd'hui de solides amis. Mais cela ne plaît pas à tout le monde, surtout du côté de la hiérarchie catholique ! On le sent bien, Romain est très aimé à Plouhinec ; malgré son activité militante, il trouve toujours un moment pour venir à la ferme et s'arrange pour y remplacer ses parents les quelques rares journées où ils la quittent. Bien sûr, aujourd'hui, certains font mine d'oublier cela, suivant l'adage réactionnaire selon lequel «*s'il est en prison, c'est qu'il a fait du mal*» ; à la mairie — du côté de la «majorité» —, on a décidé que le couvent ne pouvait prêter une salle pour une réunion du comité de soutien aux inculpés ; et pourtant la supérieure était d'accord ! Quelques personnes ont pris leurs distances... Mais comme disent les amis de Romain, «*certains ne comprennent pas car on fait tout pour qu'ils ne comprennent pas !*» Et ils désignent par là les notables du bourg ; ils désignent par là tous ceux qui ont fait courir des bruits sur l'inculpation, et n'oublions pas les responsables de l'UD-CGT de Lorient qui ont prétendu savoir que Romain possédait le plan des dépôts d'armes de Lorient... de la bouche de la police ! Ce qui est tout à fait faux !

Au début les choses n'ont pas été faciles à Plouhinec, avec tous ces bruits, mais la tendance se renverse ; le patron du restaurant qui prêtait une salle pour le comité de soutien n'a pas cédé aux pressions policières faites pour qu'il la refuse. Et il y a eu une centaine de personnes à la réunion du comité de soutien. Jamais vu à Plouhinec ! Des jeunes du bourg prennent en main le travail de popularisation des inculpations et ça avance...

SOUTENEZ ROMAIN LE GAL ECRIVEZ LUI
R.Le Gal 655583 1er division Maison d'arrêt de Fresnes
cellule 351B 1,Division Leclerc 94261 Fresnes

Bretagne
LES COMITES DE SOUTIEN DEVELOPPENT LA LUTTE

La coordination a pris l'initiative d'un :

Grand rassemblement régional à Lorient
le samedi 15 mai à 15 h30, Maison des Syndicats

Pour dénoncer la répression qui s'abat sur les travailleurs en lutte, pour dénoncer la cour de sûreté de l'État.

Elle appelle tous les travailleurs ayant subi la répression à participer à ce rassemblement par des panneaux et des stands qui informeront les différents forums de répression.

Elle appelle tous les travailleurs à venir nombreux affirmer leur solidarité à Romain Le Gal et leur détermination à lutter contre les mesures de répression de l'État.

POUR LA LIBÉRATION DE ROMAIN LE GAL, ET DE TOUS LES EMPRISONNÉS POLITIQUES

POUR LA LEVÉE DES INCULPATIONS POUR RECONSTITUTION DU PCMLF

ABROGATION DE LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

A BAS L'INTERDICTION DU FRAP ET DU PCMLF

UN MILITANT INFATIGABLE

Romain a par la suite quitté le MRJC ; il s'est embauché à la mairie de Lorient comme employé de la voirie depuis bientôt deux ans.

C'est un militant syndicaliste extrêmement actif ; il est l'un des responsables de la section «communaux» CFDT de Lorient et membre du bureau départemental des «communaux» CFDT. Comme tel il a participé à la création et à l'animation de sections syndicales «communaux» à Larmor, Port-Louis, Locminé... A entendre les témoignages recueillis auprès de ses camarades syndicalistes, il est très apprécié ; c'est «*un militant qui s'intègre très bien à la classe ouvrière*» dit l'un d'entre eux.

Déjà, comme militant MRJC, il a soutenu et participé à des combats de classe. Lors d'un conflit à Hennebont, notamment, collant des affiches, allant dans les campagnes, dans des cafés faire des réunions, mobilisant les jeunes ouvrières, etc.

Il n'est que de voir la réaction des camarades de travail de Romain aux communaux de Lorient pour mesurer la confiance qu'ont ses camarades en ce jeune militant communiste marxiste-léniniste.

Si Romain et les autres camarades ont été inculpés, ce n'est pas par hasard. Déjà en 1970, le principal inculpé de reconstitution du PCMLF était un ouvrier. Ce n'est pas non plus pour des bombages que bien des gens à Lorient avaient vus sur les murs deux jours *avant* l'interpellation des militants marxistes-léninistes ! Si Romain est en prison aujourd'hui, avec d'autres, militants corses, bretons, viticulteurs, s'il subit la répression comme les militants syndicalistes ou les travailleurs immigrés de Sonacotra, c'est qu'il est, enfant du peuple, militant infatigable au service de la classe ouvrière et du peuple.

Là encore, on le voit, il y a bien deux camps : celui de la bourgeoisie, celui de la classe ouvrière et du peuple. Les notables du coin l'ont bien dit : «Le Gal, un ouvrier, il ne saura pas se défendre !». Ils déchanteront vite ceux qui croient que Romain, ouvrier communiste, comme la classe ouvrière, ne sauront pas se défendre. A Lorient, comme en Bretagne (cf. article ci-joint), on est à l'offensive pour la libération de Romain, pour la levée de toutes les inculpations, pour la dissolution de la cour de sûreté de l'État. On est à l'offensive car c'est l'ensemble des combats des ouvriers et des paysans de notre pays que l'État capitaliste veut briser par les inculpations et la répression. Etre à l'action pour la libération des emprisonnés, être à l'action dans tous les combats de classe en cours, c'est notre attitude fondamentale. C'est celle de Romain Le Gal, notre camarade, dont la jeune expérience militante est un exemple.

Distribution : NMPP IMP. La Nouvelle No 756757575 Dépôt légal : 2e trimestre